

Direction Générale des Services  
DAJS  
[direction.dajs@univ-rouen.fr](mailto:direction.dajs@univ-rouen.fr)

Mont Saint-Aignan, le 17 octobre 2024

Le président

À

Mesdames et Messieurs les  
personnels et étudiants de l'université  
de Rouen Normandie

*Remarque préliminaire : dans le présent document le genre masculin est utilisé comme genre neutre ; il désigne les femmes, les hommes et les personnes non binaires.*

## **Élection des représentants des personnels et des étudiants aux conseils centraux de l'université 19 au 21 novembre 2024**

### **Liste des postes informatiques mis à la disposition des électeurs et horaires**

#### **Références :**

Code de l'éducation modifié et notamment les articles L719-1 et D719-1 à D719-40 et D721-1 à D721-8

Décision-cadre relative aux modalités d'organisation du vote électronique prise par le président de l'université de Rouen Normandie le 19 septembre 2024

Décisions organisant l'élection des représentants des personnels et des étudiants dans les trois conseils centraux de l'établissement prise par le président de l'université de Rouen Normandie le 27 septembre 2024

L'élection des représentants des personnels et des étudiants au conseil d'administration (CA), à la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et à la commission de la recherche (CR) de l'université de Rouen Normandie se tiendra du mardi 19 novembre 2024 – 10h au jeudi 21 novembre 2024 -17h sous la forme d'un vote électronique.

Il est rappelé que le vote à distance peut se faire depuis tout poste informatique, tablette ou smartphone personnel, sans qu'il soit besoin de procéder au téléchargement d'une application spécifique.

Par ailleurs, l'université a l'obligation de mettre à disposition des électeurs, personnels et étudiants, des ordinateurs exclusivement dédiés au vote et accessibles pendant les 3 jours du scrutin, dans des conditions respectant l'anonymat, la confidentialité et le secret, sur ses différents sites.

Un ou plusieurs poste(s) informatique(s) sera / seront mis à la disposition des électeurs personnels et étudiants

- le **19 novembre 2024 de 10h à 17h sans interruption,**

- les **20 et 21 novembre 2024, de 9h à 17h sans interruption,**

Dans les locaux suivants :

### Campus de Mont-Saint-Aignan

#### **Direction des affaires juridiques et statutaires (DAJS)**

Bâtiment 26A – 1<sup>er</sup> étage – bureau 132

#### **INSPE**

Bureau de la direction – Bâtiment B, 2<sup>ème</sup> étage

#### **IUT de Rouen**

Salle de réunion - bâtiment 27, 3<sup>ème</sup> étage - aile A

#### **UFR Lettres et Sciences Humaines**

Bureau A 311 – 3<sup>ème</sup> étage – Bâtiment 3

#### **UFR Sciences de l'Homme et de la Société**

Bâtiment 07 (E. Satie) - 2<sup>ème</sup> étage - salle S 220

#### **UFR Sciences et Techniques**

Bâtiment Blondel, salle B113

#### **UFR STAPS**

Bâtiment 33 (administration) – Bureau de la Direction des STAPS

### Campus Pasteur - Rouen

UFR DESP, IAE, IPAG et IUT

Rez-de-chaussée derrière l'accueil

### Campus Santé – Martainville, Rouen (UFR Santé)

Bureau des vices-doyens – Bâtiment administration / BU 1<sup>er</sup> étage

### Campus Sciences et Ingénierie – Le Madrillet, Saint-Etienne-du-Rouvray

ESITECH et UFR Sciences et Techniques

UFR Sciences et Techniques - salle des conseils – Bâtiment principal

### Campus d'Evreux

INSPE, IUT d'Evreux, UFR Santé, UFR Sciences et Techniques

Pour le site de Navarre : bâtiment A, rez-de-chaussée, salle A11

Pour le site de Tilly : bâtiment administratif, salle 6

### Campus d'Elbeuf (IUT de Rouen)

Bureau A 08 - rez-de chaussée - Bâtiment A

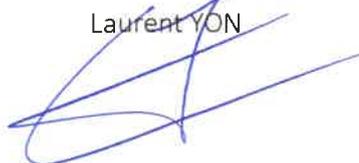
### Campus Le Havre (INSPE)

Secrétariat - bureau C013 DRC – UFR LSH

A NOTER : Les plans des différents campus sont disponibles sur le site de l'université au lien suivant :

<https://www.univ-rouen.fr/vie-des-campus/nos-campus/>

Le Président  
Laurent YON



Diffusion à :

Mesdames et Messieurs les directeurs des UFR, Instituts et Ecole  
Mesdames et Messieurs les directeurs administratifs de composante  
Mesdames et Messieurs les présidents des associations étudiantes  
Madame la rectrice de la région académique de Normandie  
Monsieur le président de la commission de contrôle des opérations électorales